

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur

Références à rappeler : RO - PV
AFM

Rédacteur :

Monsieur,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du Tribunal de Police de Meaux, a attiré notre attention .

Après examen de cette affaire , j'ai le plaisir de vous informer du classement sans suite .

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 006102 DEPASSEMENT DE VEHICULE PAR LA DROITE ART.R.414-6 §I C.ROUTE. ART.R.414-6 §III, §IV C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____ à _____
i, par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : _____
- 1 fois 000217 CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2.AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____, en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s)
vehicule(s) immatriculé(s) : _____

Appartenant aux dossiers : _____ i (AFM n° _____) et _____

Dans le cas où vous auriez fait l'objet d'un prélèvement sur votre compte, suite à une opposition administrative bancaire, le montant de la majoration vous sera remboursé par la Trésorerie de Melun.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à MEAUX, le 12/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

